



NATIONS UNIES
MAROC

.....

Maroc

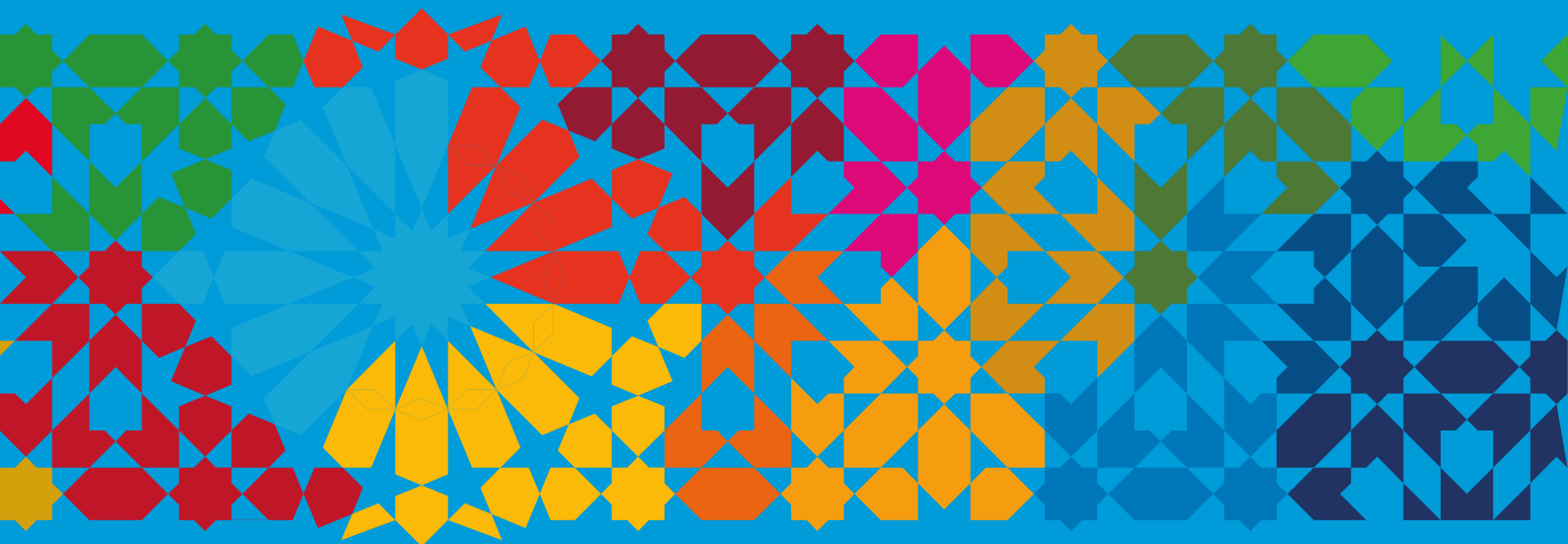
Rapport annuel des Nations Unies 2025





Table des matières

Préface	3
L'équipe pays des Nations unies au Maroc	4
Contexte National en 2025	5
Résultats du cadre de coopération	
Axe stratégique 1 TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE	6
Axe stratégique 2 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	16
Axe stratégique 3 INCLUSION ET PROTECTION SOCIALE	26
Axe stratégique 4 GOUVERNANCE, RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	38
Appui aux partenariats et au financement de l'agenda 2030	50
Enseignements tirés de la mise en œuvre du CCDD en 2025.....	51
Priorités clés de l'équipe pays des Nations Unies pour 2026.....	52



Préface

Chaque année, le rapport annuel du Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) au Maroc constitue un temps de réflexion sur la contribution collective du SNUD aux priorités nationales de développement. Il nous permet d'analyser l'apport de la coopération des Nations Unies aux efforts du Gouvernement du Maroc pour améliorer la vie des citoyennes et des citoyens, à travers des services plus accessibles et inclusifs, des institutions renforcées, des territoires mieux accompagnés et des opportunités accrues permettant à chacun et chacune de s'épanouir pleinement et de participer activement à la vie de sa communauté.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de réformes structurantes dans plusieurs domaines clés, notamment la transformation économique, le développement du capital humain, la généralisation de la protection sociale, la gouvernance territoriale et la transition écologique. Dans ce contexte, le SNUD a continué d'accompagner les priorités nationales à travers une approche fondée sur les droits humains, les données probantes, l'inclusion des groupes les plus vulnérables et la mobilisation d'une expertise technique diversifiée.

Ce rapport ne prétend pas refléter à lui seul l'ensemble des efforts engagés dans le pays. Il met en lumière la valeur ajoutée d'une action collective menée aux côtés des institutions nationales, des collectivités territoriales, de la société civile, du secteur privé, du monde académique, des partenaires au développement et des populations elles-mêmes. Il montre également que les résultats les plus durables émergent lorsque les politiques publiques, les capacités institutionnelles et les besoins des populations sont pensés et construits conjointement.

Les avancées présentées dans ces pages sont encourageantes. Elles concernent la transition économique, le développement du capital humain, l'inclusion et la protection sociales, ainsi que la gouvernance et la résilience territoriale. Elles rappellent que le développement durable se mesure avant tout à travers des changements concrets dans la vie des populations, en particulier des groupes les plus vulnérables qui risquent le plus d'être laissés de côté.



Laura Bill
Coordonnatrice résidente du
Système des Nations Unies
au Maroc a.i.

Ce rapport accorde également une place importante aux enseignements tirés de la mise en œuvre. Les progrès réalisés sont significatifs, mais les défis demeurent nombreux : réduction des inégalités territoriales, amélioration de l'accès à des services de qualité, renforcement de la résilience face aux changements climatiques, mobilisation de financements durables et amélioration de la disponibilité des données nécessaires à l'élaboration de politiques publiques efficaces. Les reconnaître avec lucidité et les intégrer dans notre action collective constitue une condition essentielle pour accroître l'impact et la durabilité des résultats obtenus.

Je tiens à saluer le leadership du Gouvernement du Maroc ainsi que l'engagement de l'ensemble des partenaires qui ont contribué aux réalisations présentées dans ce rapport. Je remercie également les équipes du SNUD pour leur professionnalisme, leur mobilisation et leur capacité à travailler ensemble au service des priorités nationales.

À travers ce rapport, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre une coopération fondée sur la confiance, le dialogue et la recherche de solutions concrètes, afin que le développement durable bénéficie pleinement à toutes et tous, dans l'ensemble des territoires du Royaume.





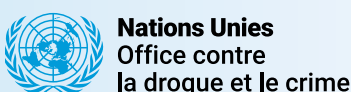
L'équipe pays des Nations Unies au Maroc



SNUD au Maroc

Le Système des Nations Unies pour le développement au Maroc réunit une Équipe pays composée de 21 entités, dont 17 sont signataires du Cadre de coopération pour le développement durable 2023-2027. Avec 19 organisations disposant d'une présence physique dans le pays, le SNUD mobilise une expertise diversifiée et complémentaire au service des priorités nationales, en appui aux réformes engagées par le Royaume et à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

17 signataires



Contexte National en 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des grandes réformes engagées par le Royaume du Maroc dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement, de la généralisation de la protection sociale et de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Dans un contexte international encore marqué par les effets des tensions géopolitiques, des pressions inflationnistes, des défis climatiques et des transformations technologiques accélérées, le Maroc a poursuivi ses efforts pour renforcer la résilience de son économie, moderniser ses institutions et réduire les inégalités sociales et territoriales.

Sur le plan économique, l'année a été caractérisée par l'accélération des politiques de transition énergétique, de décarbonation industrielle et de modernisation productive. Les initiatives nationales en faveur de l'industrie 4.0, de la digitalisation des systèmes productifs et du développement des compétences liées à la transition écologique ont continué à se renforcer. Parallèlement, les efforts visant à promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et l'employabilité des jeunes et des femmes se sont poursuivis dans plusieurs secteurs stratégiques.

Dans le domaine du capital humain, les réformes des secteurs de la santé et de l'éducation ont continué à mobiliser les pouvoirs publics. Le renforcement de la gouvernance sanitaire, de la qualité des soins et des capacités de prévention s'est accompagné de la poursuite des programmes nationaux de vaccination, de nutrition et de préparation aux urgences sanitaires. Dans le secteur éducatif, les autorités ont poursuivi les efforts de lutte contre le décrochage scolaire, d'amélioration de la qualité des apprentissages et de développement des compétences numériques et professionnelles des jeunes, en particulier dans les territoires les plus vulnérables.

L'année 2025 a également constitué une étape importante dans la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale. Le programme national d'aide sociale directe a poursuivi son déploiement au profit des ménages vulnérables, tandis que l'extension progressive des prestations familiales et de l'assurance maladie a contribué à élargir la couverture sociale. En parallèle, les politiques publiques ont continué à renforcer les dispositifs de protection de l'enfance, les mécanismes d'inclusion des jeunes en situation de NEET, ainsi que les approches de soutien aux populations les plus vulnérables.

En matière de gouvernance et de développement territorial, le Maroc a poursuivi les efforts de modernisation de l'administration publique à travers l'accélération de la digitalisation des services publics et le renforcement des mécanismes de redevabilité. Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2024 ont commencé à alimenter les politiques publiques et les analyses territoriales. Dans le même temps, les capacités des collectivités territoriales ont continué à être renforcées dans le cadre de la régionalisation avancée et de la planification territoriale intégrée.

Enfin, la résilience territoriale et la gestion des risques sont demeurées des priorités importantes à la suite du séisme d'Al Haouz. Les efforts nationaux ont porté sur le renforcement des mécanismes de prévention, de préparation et de coordination, tout en poursuivant les initiatives visant à intégrer davantage les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux dans les politiques publiques territoriales.



Axe stratégique 1

Transformation économique inclusive et durable

Contribution aux ODD en 2025
TOTAL 12,4 millions de dollars

Ressources disponibles
par ODD (%)



En 2025, le **Système des Nations Unies pour le développement (SNUD)** a poursuivi son appui au Maroc pour accélérer une transformation économique plus inclusive, durable et créatrice d'emplois, en cohérence avec les priorités du Nouveau Modèle de Développement et les engagements du pays en matière d'Objectifs de développement durable. Les actions menées ont contribué à renforcer les politiques publiques en faveur de l'emploi productif, du développement des compétences, de l'entrepreneuriat et de la transition vers une économie plus verte et plus résiliente.

À travers une approche intégrée, le SNUD a soutenu le renforcement des capacités des institutions, le développement d'écosystèmes entrepreneuriaux au niveau territorial, ainsi que l'amélioration des dispositifs de formation et d'insertion professionnelle, en particulier pour les jeunes et les femmes. Les appuis ont également contribué à renforcer le dialogue social et à accompagner les transformations liées aux transitions démographique, numérique et écologique.

Ces efforts ont permis de mieux aligner les politiques publiques avec les priorités nationales de croissance inclusive, tout en renforçant les liens entre développement économique, durabilité, création d'emplois décents et réduction des inégalités territoriales.





Priorité stratégique 1.1

Les capacités des parties prenantes nationales sont renforcées pour accompagner une transformation structurelle vers une économie verte, compétitive, innovante, inclusive et à faible émission de carbone

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a contribué au renforcement des capacités nationales pour soutenir la transformation productive et industrielle du Maroc, en favorisant une économie plus compétitive, innovante et respectueuse de l'environnement. Les actions menées ont combiné appui aux politiques publiques, développement des compétences et accompagnement des acteurs économiques, afin d'intégrer les transitions numérique et écologique dans les systèmes productifs.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont permis de renforcer l'écosystème industriel autour de l'innovation et de la digitalisation. Les appuis ont soutenu la mise en place de plateformes d'apprentissage et de démonstration technologique, renforcé le dialogue entre les acteurs publics, privés et académiques, et favorisé l'adoption de technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, dans les chaînes de valeur industrielles.

Le SNUD a également appuyé les efforts du Maroc en matière de décarbonation industrielle et d'efficacité énergétique. Des programmes de formation spécialisés ont permis de renforcer les capacités des entreprises et des professionnels dans la gestion de l'énergie et l'optimisation des procédés industriels. Ces actions ont bénéficié à 73 entreprises industrielles et à de nombreux professionnels, générant environ 40 GWh d'économies d'énergie par an et évitant plus de 13 000 tonnes d'émissions de CO₂, tout en contribuant à structurer une expertise nationale dans ce domaine.

Par ailleurs, les interventions ont contribué à renforcer la gouvernance climatique et la planification territoriale. Quatre plans régionaux de développement climato-résilient ont été finalisés, accompagnés de programmes de formation ayant touché plus de 400 acteurs territoriaux. L'opérationnalisation de la plateforme nationale de suivi des émissions de gaz à effet de serre a également progressé, avec la formation de plus de 130 cadres nationaux, renforçant ainsi les capacités du pays à suivre et piloter ses engagements climatiques.



Priorité stratégique 1.2

Les politiques économiques et sectorielles intègrent davantage les principes de durabilité, d'égalité de genre et de transition juste

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu l'intégration des dimensions sociales, environnementales et de genre dans les politiques économiques et sectorielles, contribuant à orienter les efforts nationaux vers une transition économique plus inclusive et plus équitable. Les interventions ont notamment renforcé la prise en compte du genre, de l'emploi décent et de la transition juste dans les stratégies publiques.

Dans ce cadre, le SNUD a appuyé les efforts du gouvernement pour renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques, notamment à travers l'accompagnement du processus de territorialisation du 3ème Plan gouvernemental pour l'égalité. Des actions de renforcement des capacités ont permis à des acteurs institutionnels de mieux intégrer les liens entre changement climatique, emploi et égalité de genre, contribuant ainsi à une meilleure cohérence des politiques publiques à l'échelle nationale et territoriale.

Les travaux menés ont également contribué à positionner l'économie des soins comme un levier stratégique de développement social et économique. La finalisation d'un Livre blanc sur un système de soins à autrui intégré et inclusif, accompagnée d'une feuille de route pour sa mise en œuvre, a permis de structurer ce secteur et de renforcer sa reconnaissance dans les politiques publiques, tout en ouvrant des perspectives concrètes pour la création d'emplois décents et l'autonomisation économique des femmes.

Par ailleurs, le SNUD a accompagné les organisations de travailleurs et les acteurs sociaux dans leurs efforts de plaidoyer pour une transition juste, contribuant à renforcer le dialogue social autour des transformations économiques liées aux politiques climatiques et à mieux prendre en compte leurs impacts sociaux.



Priorité stratégique 1.3

Des solutions innovantes sont développées pour la transition écologique, la conservation des écosystèmes et la transformation durable des systèmes alimentaires

Le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi son appui au développement de solutions innovantes conciliant protection de l'environnement, sécurité alimentaire et résilience climatique, contribuant à renforcer la durabilité des systèmes productifs et la gestion des ressources naturelles.

Dans le domaine de la gestion de l'eau, un processus participatif a permis d'élaborer un plan de gestion durable de l'aquifère de Rhiss-Nekkor à Al Hoceima, mobilisant les acteurs publics, économiques et locaux autour d'une gouvernance concertée des ressources hydriques. Cette approche a renforcé les mécanismes de coordination territoriale et favorisé une gestion plus équilibrée et durable de l'eau dans un contexte de stress hydrique croissant.

Les initiatives de conservation de la biodiversité ont également été consolidées. À Inzerki, une évaluation intégrée a permis de définir des stratégies de restauration du rucher collectif en prenant en compte les dimensions écologiques, socio-économiques et culturelles, contribuant à la préservation

d'un écosystème unique tout en soutenant les moyens de subsistance locaux. Par ailleurs, des initiatives locales de restauration des terres et de gestion durable des écosystèmes ont été soutenues au bénéfice direct de plus de 1 300 personnes, renforçant l'engagement communautaire en faveur de la protection de l'environnement.

Dans le domaine des écosystèmes marins, les actions menées dans le Parc national d'Al Hoceima ont contribué à améliorer la gestion durable des ressources halieutiques sur plus de 9 000 hectares d'aires marines protégées, renforçant ainsi la préservation de la biodiversité marine et la durabilité des activités économiques locales liées à la pêche.

Enfin, le SNUD a soutenu le renforcement de la gouvernance environnementale du littoral à travers la production d'analyses et d'études visant à améliorer le suivi de la pollution marine et à renforcer les normes de gestion des rejets liquides. Ces appuis contribuent à une meilleure prise de décision fondée sur des données probantes et à la protection durable des écosystèmes côtiers.



Priorité stratégique 1.4

Les acteurs du marché du travail et de l'écosystème entrepreneurial sont renforcés pour promouvoir l'accès des femmes et des jeunes à l'emploi décent et à l'entrepreneuriat

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi ses efforts pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux opportunités économiques, en combinant renforcement des compétences, soutien à l'entrepreneuriat et inclusion économique des populations vulnérables.

Dans le domaine des compétences vertes, des programmes de formation ont été développés en appui aux efforts nationaux afin de préparer la main-d'œuvre aux métiers liés à la transition écologique. Six formations qualifiantes dans des secteurs tels que la gestion de l'eau, le recyclage, la gestion des déchets et l'efficacité énergétique ont été intégrées à l'offre nationale de formation professionnelle, contribuant à aligner les compétences avec les besoins émergents de l'économie verte.

Le SNUD a également soutenu le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Plus de 1 196 personnes ont bénéficié de formations et d'un accompagnement entrepreneurial dans des domaines tels que l'entrepreneuriat vert, le commerce électronique et la gestion d'activités,

contribuant à renforcer leur employabilité, leur autonomie économique et leur capacité à créer des activités génératrices de revenus.

Dans le secteur de la pêche, les capacités de 351 femmes issues de coopératives ont été renforcées en gestion financière, marketing et commercialisation, améliorant leur accès aux marchés et consolidant leurs sources de revenus.

Les programmes d'inclusion économique des migrants et des réfugiés ont également été poursuivis, avec un appui à des activités génératrices de revenus et à des parcours d'insertion professionnelle. Ces actions ont permis d'améliorer l'accès à l'emploi, aux compétences et aux opportunités économiques pour des populations souvent confrontées à des obstacles structurels.

Enfin, les initiatives de mobilité professionnelle internationale ont contribué à élargir les perspectives d'emploi des jeunes Marocains, à travers des programmes de formation alignés sur les besoins du marché du travail et des partenariats favorisant l'accès à des opportunités professionnelles à l'international.



De l'accompagnement à l'autonomie : le parcours de Mohamed, jeune agri-entrepreneur marocain

Dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Boukarmoussa illustre l'impact du programme IRA (Investissement Responsable dans l'Agriculture). Porté par la FAO, ce dispositif accompagne les jeunes agri-entrepreneurs à travers un coaching personnalisé, les aidant à structurer des modèles d'affaires viables, durables et responsables.

À 35 ans, Mohamed a transformé son exploitation grâce à l'Agri-Accélérateur, composante clé du programme. « Avant, j'avais les idées mais pas les outils pour les concrétiser », confie-t-il. Sa rencontre avec Yahya El Idrissi, son accompagnateur, a tout changé. Ensemble, ils ont élaboré un plan d'affaires solide, identifié les investissements prioritaires et adopté des pratiques agricoles durables.

En moins d'un an, Mohamed a doublé sa production, créé deux emplois locaux et intégré des techniques respectueuses de l'environnement. Son exploitation est devenue une référence dans sa commune.

« Le coaching m'a donné confiance. Aujourd'hui, je forme d'autres jeunes », témoigne-t-il.

Ce parcours illustre l'approche de la FAO : au-delà du financement, c'est l'accompagnement humain qui transforme les initiatives individuelles en leviers de développement territorial, plaçant les jeunes au cœur de la transformation des systèmes alimentaires.





Comment les femmes pêcheuses contribuent-elles à l'économie bleue ?

Fatima – Une vie en mer, guidée par le vent

Fatima connaît la mer depuis toujours. À dix ans, elle tirait déjà les filets aux côtés de sa sœur et de leur père. Aujourd'hui, à 52 ans, veuve et mère de trois enfants, elle est l'une des rares femmes de Belyounech, un village côtier du nord du Maroc, à sortir en mer pour exercer la pêche artisanale.

Présidente de la coopérative Mawjat Belyounech, elle se lève avant l'aube, enfle sa combinaison, descend sur la plage, ajuste le moteur et met le cap vers le large.

« Avant de sortir, je pointe mon doigt dans le ciel pour sentir dans quel sens le vent souffle. »

À terre, elle trie, vend, répare les filets usés et partage son savoir avec les nouvelles recrues. Leader née, elle veille à ce que chacune trouve sa place dans ce métier exigeant.

Sanae – Ramender pour reconstruire

À Martil, Sanae, 36 ans, a hérité du savoir-faire de son père pêcheur. Lorsque son mari a perdu son emploi, elle a décidé d'agir : ramender, transformer, innover.

Avec ses proches, elle fonde la coopérative Al Hout Al Azraq, spécialisée dans le ramendage, l'aquaculture artisanale et le recyclage des filets.

« Ce n'est pas juste un métier. C'est une passion que je porte en moi. »

Au sein de son atelier, les femmes réparent les filets et leur donnent une seconde vie : sacs, objets artisanaux, produits durables. Un geste concret pour l'économie circulaire et l'autonomisation.

Ikram – Le leadership participatif au cœur de la transformation

Ikram Yanbour, 37 ans, préside Basmat Al Bahriat, une coopérative à M'diq qui réunit plus de 13 femmes. Ici, on ne prend pas la mer : on transforme.

Poissons en conserve, plats préparés, recettes du terroir... chaque produit est le fruit d'un travail collectif.

« Quand une commande arrive, on réfléchit ensemble à la meilleure façon d'y répondre. »

Pour Ikram, le leadership rime avec participation, confiance et montée en compétence. Elle encourage l'esprit d'équipe et soutient l'autonomie de chaque membre.

Accompagner celles qui font vivre l'économie bleue

En 2025, les parcours de Fatima, Sanae et Ikram se sont inscrits dans une dynamique plus large à travers le projet d'ONU Femmes « Appui à l'inclusion économique des femmes œuvrant dans le secteur de la pêche », mis en œuvre en partenariat avec le Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime et avec le soutien financier du Gouvernement des Îles Baléares. Le projet a bénéficié directement à 65 femmes issues de huit coopératives du secteur halieutique dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et a indirectement touché environ 500 femmes engagées dans des activités liées à la pêche.

Si ces femmes étaient déjà engagées dans diverses activités halieutiques à travers leurs coopératives, ce projet est venu répondre à des besoins identifiés sur le terrain : l'accès à la sécurité alimentaire, l'optimisation de la gestion des ressources halieutiques, la modernisation des outils de travail et la consolidation de leur statut économique.

Le projet a permis de doter les femmes pêcheuses de technologies adaptées, de renforcer leurs compétences techniques et managériales et de les accompagner vers un meilleur accès au financement et aux opportunités économiques, tout en contribuant à réduire la fracture numérique, notamment grâce à des partenariats avec Nokia pour le développement des compétences numériques et avec le Crédit Agricole du Maroc pour le renforcement de la littératie financière et l'accès à des services financiers adaptés.

En les appuyant à structurer leurs coopératives et à se regrouper en fédérations, le projet les a accompagnées pour passer d'initiatives locales isolées à



Découvrez leurs voix dans cette vidéo



une dynamique structurée et durable, où elles sont devenues des actrices économiques clés du développement territorial.

Pour Fatima, cet accompagnement est porteur d'avenir :

« Ce projet nous a permis de mieux structurer notre coopérative, d'améliorer notre travail et de penser à plus long terme. »

Fatima, Sanae, Ikram... accompagnées d'autres femmes du secteur halieutique, partagent leurs récits et leurs ambitions.

Axe stratégique 2

Développement du capital humain

Contribution aux ODD en 2025
TOTAL 5,8 millions de dollars

Ressources disponibles
par ODD (%)



En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu les efforts du Maroc pour renforcer le capital humain tout au long du cycle de vie, en mettant l'accent sur un accès plus équitable à des services de santé, d'éducation et de protection de qualité. Ces interventions s'inscrivent dans la dynamique des réformes sociales engagées par le Royaume et dans les priorités du Nouveau Modèle de Développement.

Le SNUD a accompagné les institutions nationales dans le renforcement des systèmes éducatifs et de santé, l'amélioration de la qualité des services sociaux et la promotion d'approches centrées sur les besoins des populations, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité. Les appuis ont également contribué à renforcer la production, l'analyse et l'utilisation de données, permettant une meilleure orientation des politiques publiques fondées sur des preuves.

Ces interventions ont contribué à consolider les bases d'un développement humain plus inclusif et durable, tout en améliorant la coordination entre les acteurs sectoriels et en renforçant la cohérence des réponses apportées aux défis sociaux.



Priorité stratégique 2.1

Appuyer les efforts du Gouvernement pour assurer l'accès équitable, pérenne et de qualité à l'éducation, à la santé et à la culture, à tous les âges, y compris pour les plus vulnérables

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a contribué à améliorer l'accès équitable à des services essentiels de santé et d'éducation, en particulier pour les populations les plus exposées aux inégalités territoriales, sociales ou administratives. Dans le secteur de la santé, les appuis ont porté sur le renforcement des soins de santé primaires, la santé de la mère et de l'enfant, la nutrition, la vaccination, la santé mentale et l'amélioration de la qualité des soins. L'élaboration d'un référentiel des interventions essentielles pour la dyade mère-enfant durant les 1 000 premiers jours a constitué une avancée importante pour mieux intégrer la prévention, la continuité des soins et le développement de la petite enfance. Dans les régions de Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le SNUD a également soutenu une meilleure coordination entre les niveaux central, régional et provincial autour de la santé de l'enfant, renforçant l'analyse conjointe des priorités et la redevabilité sur la qualité et la continuité des services.

Les efforts en matière de vaccination, de nutrition et de promotion de pratiques positives de santé ont aussi contribué à renforcer l'accès effectif aux services. En 2025, plus de 19 millions de doses de vaccins et de nutriments destinés aux enfants ont été fournies avec l'appui du SNUD, pour une valeur

de près de 11,5 millions USD. Un investissement complémentaire de 4,6 millions USD a également contribué au renforcement de la chaîne du froid nationale et des capacités des laboratoires. L'appui aux campagnes de rattrapage vaccinal, à la communication interpersonnelle et au dialogue communautaire a permis de réduire l'hésitation vaccinale, notamment autour de la rougeole. Par ailleurs, les campagnes de promotion de l'allaitement précoce et les outils numériques d'engagement des adolescents ont permis de toucher plus de 2,1 millions de personnes et de mobiliser 6 000 adolescents sur des thématiques essentielles de santé.

L'accès équitable à des soins de qualité a également été renforcé pour les migrants et les réfugiés, malgré un contexte de contraintes budgétaires. Le SNUD a contribué à consolider une approche plus inclusive de l'accès à la santé maternelle, sexuelle, reproductive et mentale pour les personnes en situation de migration. Une dynamique intersectorielle impliquant 31 acteurs a permis de mieux identifier les obstacles à l'accès à l'accouchement pour les femmes migrantes et de dégager des pistes d'amélioration. Les capacités de 83 intervenants de première ligne ont été renforcées sur l'accès aux soins, la santé mentale et les premiers secours psychologiques. Pour les réfugiés, l'accès aux services de santé a été maintenu avec 6 386

consultations individuelles et plus de 6 000 consultations spécialisées, ainsi qu'une prise en charge renforcée des cas de VIH. Toutefois, l'absence ou le retard d'obtention de titres de séjour continue de limiter l'accès effectif à l'assurance maladie et aux mécanismes nationaux de protection sociale.

Dans le domaine éducatif, le SNUD a poursuivi ses efforts pour favoriser une éducation plus inclusive et mieux adaptée aux besoins des enfants et des jeunes vulnérables. Au préscolaire, l'appui à l'élaboration de normes nationales pour les services de garderie, incluant les enfants en situation de handicap, ainsi qu'à la révision du curriculum préscolaire, a permis d'avancer vers une meilleure harmonisation et une meilleure qualité des services. Le lancement d'un programme d'éducation parentale pour l'apprentissage a également renforcé le rôle des familles dans l'accompagnement de l'enfant. Dans l'enseignement scolaire, des dispositifs ciblés ont permis de mieux prévenir le décrochage et d'améliorer l'accompagnement des élèves à risque, notamment dans les zones périurbaines et rurales. Les interventions menées avec les académies régionales, les établissements pilotes et les écoles de la deuxième chance ont permis d'outiller les structures éducatives pour assurer un suivi plus individualisé et plus inclusif.

Une attention particulière a été portée à l'inclusion des enfants migrants et réfugiés dans le système éducatif national. Des outils de transition linguistique, d'accueil scolaire et d'accompagnement interculturel ont été développés avec les autorités nationales, et des formateurs ont été préparés à leur diffusion dans les régions les plus concernées. En parallèle, l'accès à l'éducation des enfants réfugiés a été soutenu, avec 925 enfants inscrits au primaire, 435 au secondaire et 489 en maternelle au terme de l'année scolaire 2024-2025, avec des taux de réussite élevés. Toutefois, comme dans le domaine de la santé, l'absence ou le retard d'obtention de la carte de séjour demeure un obstacle à la continuité des parcours scolaires.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus en 2025 montrent une consolidation progressive d'approches plus intégrées en matière de santé et d'éducation, articulant accès aux services, qualité, prévention, inclusion et équité territoriale. La poursuite des réformes nécessitera toutefois de renforcer la coordination multisectorielle, d'institutionnaliser davantage les innovations et de répondre de manière continue aux vulnérabilités structurelles qui limitent encore l'accès effectif aux services pour certaines populations.



Renforcement de la vaccination à travers la communication interpersonnelle

Dans le cadre des efforts de prévention des maladies ciblées par la vaccination et de lutte contre les épidémies, le ministère de la Santé et de la Protection sociale, avec l'appui de l'OMS et de l'UNICEF, a organisé une série d'activités visant à renforcer les compétences des professionnels de santé en communication interpersonnelle afin de réduire l'hésitation vaccinale.

Un atelier national de formation des formateurs en communication interpersonnelle a été organisé en juillet 2025, suivi de trois formations en cascade au profit des professionnel.le.s de santé et des relais communautaires à Béni-Mellal, Fès et Rabat.

Ces formations ont permis aux 121 participant.e.s de se doter d'outils pour mieux dialoguer avec les communautés, répondre à leurs préoccupations, restaurer leur confiance dans la vaccination et les accompagner dans le dépassement de leurs hésitations renforçant ainsi l'impact du programme national de vaccination. Ces formations s'inscrivent dans une dynamique d'intégration de la communication pour le changement social et comportemental et de la communication sur les risques et l'engagement communautaire (RCCE) dans les plans de santé publique, en particulier en période de crise. Les participant.e.s ont particulièrement apprécié le passage d'une approche théorique à une mise en pratique favorisant l'interaction et la participation. L'atelier leur a permis de mieux saisir l'importance de l'écoute active et de donner un cadre plus clair à des pratiques déjà utilisées, tout en les améliorant.

Les formations en cascade se poursuivront en 2026 sous le leadership du Ministère de la Santé au niveau des autres régions du Maroc.





Priorité stratégique 2.2

Renforcer la vision holistique et intégrée de la santé dans toutes les politiques publiques pertinentes, en tirant les leçons de la pandémie de COVID-19 pour une refonte du système de santé



En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a accompagné le Maroc dans le renforcement de la gouvernance du système de santé, de ses fonctions de régulation et de ses capacités de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, tout en intégrant davantage les déterminants sociaux dans les politiques de santé. Ces appuis s'inscrivent dans la dynamique de réforme du système national de santé et dans l'ambition d'une couverture sanitaire universelle plus équitable, résiliente et ancrée au niveau territorial.

Sur le plan institutionnel, le SNUD a soutenu plusieurs réformes structurantes visant à améliorer la régulation, la qualité et la gouvernance du système de santé. Cela a notamment concerné le renforcement du cadre pharmaceutique, l'accompagnement des instances de gouvernance et des mécanismes d'accréditation des établissements de soins, ainsi que l'amélioration de l'accès sécuri-

sé aux produits de santé essentiels, y compris les produits sanguins. La production d'analyses stratégiques, notamment sur les progrès vers l'ODD 3, a également contribué à renforcer le pilotage du secteur sur la base de données probantes.

Dans le domaine de la qualité des soins et de la sécurité des patients, des avancées ont été réalisées à travers l'appui à l'élaboration de stratégies nationales et le renforcement des capacités des professionnels de santé. Des formations spécialisées, le développement de nouveaux programmes académiques et l'introduction de mécanismes de financement fondés sur la performance ont contribué à améliorer l'efficacité des services et leur orientation vers les besoins des patients.

Le renforcement de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires a constitué un axe majeur. L'actualisation du plan stratégique national de

lutte contre la résistance aux antimicrobiens, dans une approche intégrée, a permis de consolider la coordination entre secteurs. Des actions de sensibilisation ciblant à la fois les professionnels de santé et le grand public, ainsi que le renforcement des capacités en matière de surveillance et de gestion des maladies transmissibles, ont contribué à améliorer la détection précoce et la prévention des risques sanitaires, en cohérence avec les standards internationaux.

Les approches de santé intégrée ont également progressé, notamment dans la lutte contre les maladies non transmissibles et la prise en compte des déterminants sociaux de la santé. L'extension de programmes de prévention et de prise en charge, ainsi que les progrès réalisés dans la vaccination et la surveillance épidémiologique, ont contribué à améliorer les résultats sanitaires et à réduire la mortalité prématurée liée aux maladies chroniques.

Le SNUD a par ailleurs soutenu des solutions innovantes visant à réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins, notamment à travers le déploiement de dispositifs de télé-expertise mobilisant des compétences spécialisées. Ces approches ont permis d'améliorer la qualité des décisions cliniques et d'élargir l'accès aux services spécialisés dans les zones sous-dotées.

Ainsi, les appuis du SNUD ont contribué à renforcer une approche plus intégrée et plus équitable du système de santé, en articulant gouvernance, qualité des services, préparation aux urgences et réduction des inégalités. La poursuite des réformes nécessitera toutefois de consolider la coordination multisectorielle, d'institutionnaliser les innovations et de continuer à répondre aux vulnérabilités structurelles du système.



Priorité stratégique 2.3

Appuyer le renforcement des performances éducatives, du préscolaire à l'université en passant par les compétences de vie, tout au long du parcours de formation et à tous les âges, pour permettre à chaque individu de réaliser pleinement son potentiel

En 2025, le **Système des Nations Unies pour le développement (SNUD)** a accompagné le Maroc dans le renforcement des performances éducatives et le développement des compétences tout au long de la vie, en mettant l'accent sur la qualité des apprentissages, la prévention du décrochage scolaire, l'inclusion et l'adéquation avec les besoins du marché du travail.

Les interventions ont contribué à améliorer la rétention et les conditions d'apprentissage dans le système éducatif, notamment à travers le développement de modèles intégrés de lutte contre le décrochage scolaire, en particulier chez les adolescentes. Ces approches combinent accompagnement individualisé, amélioration de l'environnement scolaire et mobilisation des jeunes, et ont permis de toucher plus de 5 500 jeunes, dont une majorité de filles, avec des résultats reconnus comme efficaces et reproductibles à plus grande échelle.

Dans les territoires les plus vulnérables, des dispositifs d'identification précoce et de suivi individualisé des élèves à risque ont été renforcés, permettant d'améliorer la prise en charge des élèves en difficulté et de prévenir les sorties précoces du système éducatif. En parallèle, les dispositifs de seconde chance ont été consolidés pour offrir des alternatives d'apprentissage et de réinsertion à des jeunes hors système scolaire.

Le SNUD a également contribué au développement des compétences pédagogiques et numériques, ainsi qu'à l'adaptation de l'offre de formation aux besoins économiques. Ces appuis ont permis de mieux aligner les dispositifs de formation avec les exigences des secteurs productifs, renforçant ainsi l'employabilité des jeunes et la qualité des compétences disponibles sur le marché du travail.

Les actions ont aussi porté sur le bien-être, les compétences de vie et la résilience des élèves, notamment dans les zones affectées par le séisme. Des outils pédagogiques, des dispositifs de soutien psychosocial et des améliorations des infrastructures scolaires ont permis de renforcer des environnements d'apprentissage plus sûrs, inclusifs et adaptés aux besoins des enfants.

Enfin, des initiatives ciblant l'épanouissement des jeunes ont contribué à renforcer leur estime de soi, leur bien-être et leur accès à l'information en matière de santé, dans une approche participative et inclusive.

Dans l'ensemble, ces appuis ont contribué à consolider une approche plus intégrée du système éducatif, articulant qualité des apprentissages, inclusion, prévention et préparation à l'insertion socio-économique. Des défis persistent toutefois, notamment en matière de décrochage scolaire, d'inégalités territoriales et de contraintes de ressources.



Priorité stratégique 2.4

Promouvoir la culture comme catalyseur de développement durable, moyen d'épanouissement et de cohésion sociale

En 2025, le **Système des Nations Unies pour le développement (SNUD)** a poursuivi son appui à la valorisation de la culture et du patrimoine comme leviers de développement durable, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale. Les interventions ont contribué à renforcer la sauvegarde des savoir-faire, à intégrer la culture dans les dynamiques locales de développement et à soutenir le rayonnement du patrimoine marocain.

Dans le domaine du patrimoine immatériel, des progrès significatifs ont été réalisés dans la transmission de savoir-faire artisanaux menacés. Des ateliers dédiés ont permis de former de jeunes apprentis, contribuant à préserver ces pratiques tout en favorisant leur appropriation par les nouvelles générations. L'extension du programme à de nouveaux savoir-faire et sa visibilité accrue au niveau international témoignent de son potentiel pour structurer une approche durable de sauvegarde du patrimoine vivant.

Le SNUD a également soutenu l'intégration du patrimoine dans les stratégies de développement territorial. Des initiatives menées dans certaines villes ont permis de renforcer les liens entre patrimoine, économie locale et attractivité, en favorisant une approche intégrée du développement urbain. Ces dynamiques contribuent à valoriser les ressources culturelles comme moteurs de développement économique et de création d'opportunités au niveau local.

Au-delà de la conservation, ces interventions traduisent une évolution vers une approche qui place la culture au cœur des politiques de développement, en tant que vecteur d'identité, de cohésion sociale et de projection internationale. Elles confirment le rôle stratégique du patrimoine dans la construction de modèles de développement plus inclusifs et durables.

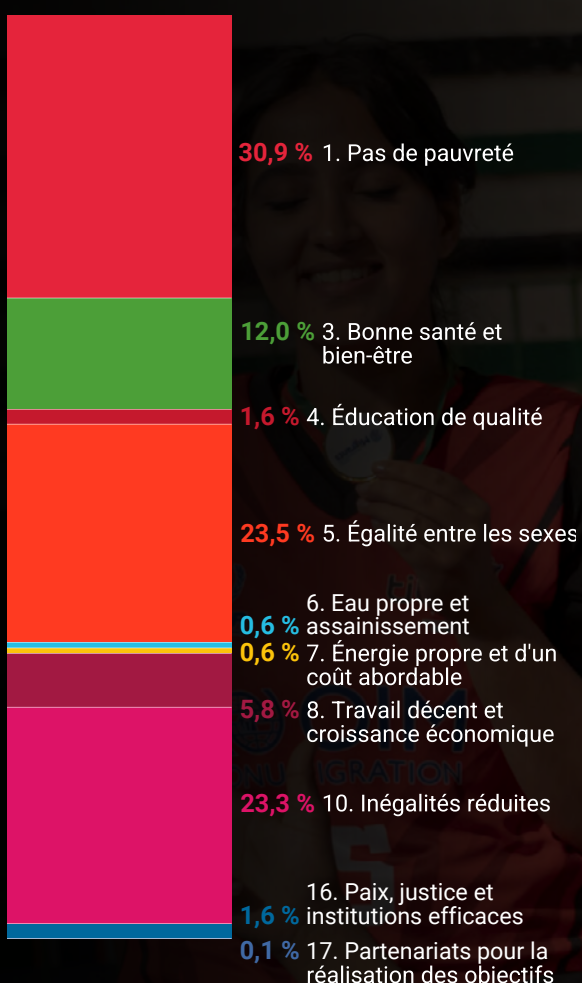


Axe stratégique 3

Inclusion et protection sociale

Contribution aux ODD en 2025
TOTAL 28,3 millions de dollars

Ressources disponibles
par ODD (%)



En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu les réformes sociales engagées par le Maroc pour renforcer l'inclusion et la protection sociale, en cohérence avec l'ambition de généralisation de la protection sociale et les engagements de l'Agenda 2030. Ces appuis ont contribué à améliorer l'accès équitable aux services sociaux et à renforcer la couverture des populations les plus vulnérables.

Le SNUD a accompagné le renforcement des dispositifs de protection sociale, l'amélioration de la gouvernance des services publics et la promotion d'approches inclusives en faveur des femmes, des enfants, des migrants, des réfugiés et des personnes en situation de handicap. Ces interventions ont permis de mieux cibler les besoins, de réduire les risques d'exclusion et de renforcer la cohérence entre les politiques sociales et les dynamiques territoriales.

En plaçant le principe de « Leave No One Behind » au cœur de ses actions, le SNUD a contribué à faire évoluer les systèmes sociaux vers davantage d'équité, d'accessibilité et d'efficacité, en veillant à mieux prendre en compte les vulnérabilités spécifiques et les disparités territoriales.





Priorité stratégique 3.1

Appuyer la généralisation des mécanismes et des services de la protection sociale visant à renforcer la résilience des familles et des populations les plus vulnérables, à assurer la couverture sociale et médicale de base de toute la population, y compris à travers le renforcement de sa gouvernance et la soutenabilité de son financement

En 2025, le Gouvernement du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de la réforme structurante de généralisation de la protection sociale, avec l'appui du Système des Nations Unies pour le développement (SNUD), en mettant l'accent sur la soutenabilité financière, la qualité de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles. Ces efforts ont contribué à améliorer les outils de pilotage, à renforcer la planification financière et à soutenir l'extension de la couverture sociale et médicale, y compris pour les populations vulnérables et les migrants.

Dans ce cadre, le SNUD a appuyé le développement de finances publiques orientées vers les secteurs sociaux, en renforçant la capacité des acteurs nationaux à assurer un financement durable des réformes. Cet appui a contribué à la revue de la stratégie nationale de financement de la santé et à

l'élaboration des Comptes nationaux de santé 2023, consolidant ainsi les bases de pilotage du système. Il a également soutenu une analyse approfondie des options de financement de la protection sociale, qui a mis en évidence un besoin annuel d'environ 4,4 milliards USD à partir de 2027 pour soutenir le programme d'Aide sociale directe et le régime d'assurance maladie, tout en identifiant des leviers de soutenabilité.

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre de la réforme, portées par les efforts du gouvernement avec l'appui du SNUD. La couverture des prestations familiales et de la protection sociale a ainsi atteint environ 80 %, contre 58 % en 2021, avec des transferts monétaires réguliers bénéficiant à 5,6 millions d'enfants issus des ménages les plus vulnérables.

Le SNUD a également soutenu le renforcement des dispositifs de gouvernance de la réforme. À travers un plaidoyer en faveur d'une gouvernance territoriale renforcée, cet appui a contribué au déploiement de personnel spécialisé dans les provinces en juillet 2025 et au lancement de programmes pilotes CASH+, visant à améliorer l'accès effectif aux services sociaux et à mieux mesurer l'impact des transferts sur le recours aux services essentiels.

Par ailleurs, le SNUD a appuyé les réflexions nationales sur l'extension et l'adaptation des mécanismes assurantiels et contributifs afin de renforcer la durabilité et l'inclusivité du système. Une étude actuarielle relative au régime d'indemnité pour perte d'emploi des travailleurs salariés, incluant la simulation de scénarios de réforme et son extension aux travailleurs non-salariés, a été réalisée en appui aux autorités nationales et

adoptée par les instances concernées. Le modèle actuariel développé a été mis à la disposition des institutions nationales compétentes afin de soutenir la prise de décision et la planification des réformes.

Cet appui s'est accompagné d'actions ciblées de renforcement des capacités, notamment à travers des sessions de formation dédiées, contribuant à améliorer l'autonomie des acteurs nationaux dans l'utilisation du modèle et l'interprétation des résultats. Des appuis complémentaires ont également permis de renforcer les capacités techniques en modélisation actuarielle avancée, notamment dans le domaine des systèmes de retraite, et d'éclairer les réflexions sur l'extension de la couverture aux travailleurs non-salariés ainsi que sur l'adaptation des mécanismes de protection aux travailleurs indépendants.



Au Maroc, une avancée historique pour la protection sociale des enfants

Une réforme historique pour un avenir plus inclusif

Le Maroc franchit une étape cruciale dans l'amélioration de la protection sociale de ses enfants. Grâce à une réforme ambitieuse, 80% des enfants du pays bénéficient désormais d'une couverture sociale. L'introduction d'allocations mensuelles pour les familles pauvres et vulnérables, pilier du programme «Aide Sociale Directe» lancé en décembre 2023, marque un tournant historique.

Ce succès est l'aboutissement d'une décennie d'efforts nationaux. A l'UNICEF, «Nous saluons l'engagement exceptionnel des autorités marocaines, à leur plus haut niveau, à ne laisser aucun enfant de côté», et «Nous sommes fiers d'avoir accompagné ce processus, avec le soutien de l'Union européenne, en travaillant étroitement avec nos partenaires gouvernementaux».

Ce travail d'accompagnement a porté ses fruits d'abord, lors des premières Assises nationales de la protection sociale en 2018, qui avec l'appui de UNICEF, ont conduit à des recommandations spécifiques sur la couverture universelle des enfants.

Ensuite, en 2019, l'UNICEF Maroc a travaillé également avec le gouvernement pour élaborer une politique publique intégrée et sensible aux enfants en matière de protection sociale pour la période 2020-2030. Cette politique vise à établir un système national de protection sociale cohérent, intégré et équitable pour tous les citoyens et résidents à l'horizon 2030.

En 2021, le pays a adopté, la Loi-cadre n° 09.21 sur la protection sociale, visant à étendre la protection sociale aux ménages pauvres, aux travailleurs indépendants et à leurs enfants. En collaboration étroite avec le ministère de l'Économie et des Finances, l'UNICEF Maroc continue son appui en matière de gouvernance et de costing de l'extension des allocations pour les enfants.

« Notre collaboration avec la Banque mondiale et l'OIT, a été un élément clé pour soutenir les acteurs nationaux à travers des sessions conjointes de renforcement des capacités et des échanges Sud-Sud via des webinaires et des ateliers spécifiques », explique Mahdi Halmi, Chef de la section Inclusion sociale à l'UNICEF Maroc.

Une avancée majeure en 2024 : l'Aide Sociale Directe

En 2024, 4,8 millions d'enfants marocains âgés de 0 à 17 ans, soit 44 % de la population infantile, bénéficient désormais du programme Aide Sociale Directe.

Ce programme comprend:

- Des transferts monétaires mensuels pour les enfants,
- Une allocation forfaitaire de naissance pour les deux premiers enfants,
- Une allocation annuelle de rentrée scolaire,
- Des compléments mensuels pour les orphelins, les enfants en situation de handicap et les enfants scolarisés.

Parallèlement, 3,9 millions d'enfants, soit 36 % de la population infantile, continuent de bénéficier des allocations familiales du régime de protection sociale contributif, destinées aux enfants vivant dans des foyers où le chef de famille est formellement employé dans le secteur privé ou public.

« Nous espérons, que le programme ne laissera aucun enfant vulnérable de côté, notamment les enfants nés hors mariage, les enfants en situation de rue ou migrants, ainsi que ceux vivant en institution », explique Karima Kessaba, Chargée de la protection sociale à l'UNICEF Maroc.

Il est à saluer que le Maroc met en œuvre des méthodes innovantes et entièrement numérisées pour une identification et une inscription rapide. Toutefois, investir dans le personnel social pour assurer une prestation de services inclusive et efficace sera également essentiel.



En savoir plus

Vers une protection sociale universelle pour tous les enfants

Cet investissement permettra de soutenir les ménages vulnérables n'ayant pas accès aux outils numériques, en les aidant à s'inscrire et en les orientant vers des services sociaux complémentaires. Cette approche garantira des résultats globaux en matière de développement du capital humain et de résilience des ménages.

Le Maroc est sur le point d'atteindre une couverture sociale universelle et inclusive pour tous les enfants du pays, concrétisant ainsi l'Objectif de développement durable visant à ne laisser aucun enfant de côté.





Priorité stratégique 3.2

Concrétiser la transformation de la fenêtre démographique ouverte au Maroc en un véritable dividende en favorisant l'inclusion des jeunes, afin qu'ils/elles puissent réaliser pleinement leur potentiel de membres productifs de la société



En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu les efforts du Maroc pour renforcer l'inclusion sociale et économique des jeunes, en particulier ceux exposés au risque de décrochage, d'inactivité ou d'exclusion du marché du travail. Les interventions ont contribué à améliorer les connaissances, à renforcer les dispositifs d'accompagnement et à promouvoir l'employabilité, la participation citoyenne et l'innovation sociale portée par les jeunes.

Plusieurs travaux analytiques ont permis de consolider les bases factuelles pour des politiques publiques plus cohérentes en faveur des jeunes. Une revue des politiques de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement des jeunes NEET a permis d'identifier des leviers institutionnels prioritaires. Une étude de profilage statistique conduite avec les autorités nationales a mis en évidence

des inégalités marquées dans les trajectoires d'exclusion socio-économique, tandis que des recommandations opérationnelles ont été formulées pour renforcer l'efficacité des dispositifs d'insertion, notamment les Écoles de la Deuxième Chance.

Dans ce cadre, le SNUD a soutenu, en partenariat avec les acteurs territoriaux, l'inclusion socio-économique de près de 2 600 jeunes en situation de NEET, dont 55 % de femmes, dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Ces jeunes ont bénéficié de services intégrés combinant orientation professionnelle, renforcement des compétences, accès à la formation, insertion en emploi ou en stage, ainsi que des parcours entrepreneuriaux. Ces interventions ont contribué à améliorer leur employabilité et leur insertion, tout en renforçant leur engagement communautaire et l'implication des familles dans les parcours éducatifs.

Le SNUD a également encouragé la participation citoyenne des jeunes en soutenant la production de solutions concrètes et de connaissances utiles à l'action publique. Une initiative de recherche-action a mobilisé de jeunes chercheurs et accompagné plus de 300 jeunes dans plusieurs régions, aboutissant à la formulation de plus de 50 propositions de politiques publiques et projets sociaux. Par ailleurs, des approches innovantes en éducation aux médias et à l'information ont permis de renforcer l'esprit critique, la citoyenneté active et la résilience des jeunes face aux risques informationnels.

En 2025, les efforts du gouvernement, notamment à travers les structures de jeunesse, ont contribué à élargir l'accès des jeunes à des services intégrés de bien-être, d'orientation et de prévention, en particulier dans les domaines de la santé mentale, de l'insertion et de l'engagement citoyen.

Dans ce cadre, le SNUD a appuyé le développement et l'opérationnalisation d'approches innovantes au sein de ces structures. L'introduction d'outils de repérage précoce des risques en santé mentale, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'expression, l'orientation et l'engagement des jeunes, ont contribué à améliorer leur accès à l'information et à renforcer leurs capacités d'autonomisation. Des actions ciblées ont également permis de promouvoir l'inclusion socio-économique et de déconstruire les stéréotypes de genre, contribuant ainsi à un environnement plus favorable à l'épanouissement et à la participation des jeunes.



Priorité stratégique 3.3

Promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes et des filles, particulièrement les plus vulnérables, et renforcer les mesures de leur protection contre toutes les formes de discrimination et de violence

En 2025, le **Système des Nations Unies pour le développement (SNUD)** a poursuivi son appui aux efforts du gouvernement en matière d'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles, tout en renforçant les mécanismes de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre. Les interventions ont combiné appui institutionnel, transformation des normes sociales, élargissement de l'accès aux services et promotion d'approches communautaires et digitales innovantes.

Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, les appuis ont contribué à améliorer l'accès des populations vulnérables à des services adaptés. Des actions de proximité ont permis de toucher des groupes difficiles d'accès, notamment les populations migrantes, tandis que le développement d'outils d'auto-prise en charge et le renforcement des capacités des structures de santé ont amélioré la prévention, le dépistage et l'orientation des femmes. L'approche communautaire, soutenue par la formation de

femmes leaders et l'intégration de solutions digitales, a renforcé le lien entre les services et les bénéficiaires.

En matière d'égalité de genre et de lutte contre les violences, le SNUD a soutenu la mise en place d'approches multisectorielles visant à garantir des services plus coordonnés, accessibles et de qualité pour les survivantes. Des mécanismes de coordination renforcés entre acteurs institutionnels et associatifs ont amélioré la complémentarité des interventions. Les campagnes de sensibilisation ont atteint une large audience – environ 10 millions de personnes – contribuant à une meilleure connaissance des droits, des recours disponibles et des enjeux liés aux violences, y compris dans l'espace numérique.

Le travail sur les normes sociales s'est poursuivi à travers des initiatives visant à promouvoir un partage plus équitable du travail domestique et de soins non rémunérés. Ces actions ont permis de réduire de manière mesurable les écarts entre

femmes et hommes parmi les participant-e-s et de sensibiliser les communautés aux enjeux des masculinités positives. Elles ont également contribué à alimenter une réflexion nationale autour de la question de l'économie des soins, à travers l'élaboration d'un livre blanc et d'une feuille de route en appui aux autorités nationales.

Le SNUD a également appuyé les efforts du gouvernement pour structurer une politique nationale multisectorielle de la famille, en renforçant l'institutionnalisation de la parentalité positive et de la médiation familiale comme outils de prévention. Cet appui s'est traduit par le renforcement des capacités de plus de 90 organisations de la société civile, permettant d'assurer des services de médiation familiale au bénéfice de plus de 10 500 familles et contribuant ainsi à la prévention des conflits et au renforcement de la cohésion sociale.

Par ailleurs, les mécanismes de protection des femmes et des enfants en situation de vulnérabilité ont été renforcés, notamment pour les vic-

times de traite. Les appuis ont permis d'améliorer leur identification, leur orientation et leur prise en charge intégrée, incluant l'accès à l'hébergement, aux services de santé, au soutien psychosocial et à l'assistance juridique. La mise en place d'un centre pilote national spécialisé, accompagnée d'un renforcement des capacités et de la coordination des acteurs, a contribué à structurer un dispositif national de protection plus opérationnel.

Enfin, le SNUD a soutenu le développement d'approches innovantes pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, notamment à travers les foyers féminins et les dispositifs d'insertion. L'intégration du sport et du bien-être dans ces structures a contribué à renforcer leur rôle en tant qu'espaces d'inclusion sociale. Parallèlement, des parcours de formation certifiants ont permis d'améliorer l'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes femmes en situation de vulnérabilité, en facilitant leur insertion socio-économique.



Priorité stratégique 3.4

Favoriser l'inclusion sociale et la protection des populations les plus vulnérables à la marginalisation ou laissées-pour-compte

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi son appui aux efforts du Maroc pour renforcer la protection et l'inclusion des populations les plus vulnérables, en consolidant les dispositifs de prise en charge, les mécanismes de coordination et les services de proximité. Les interventions ont ciblé en particulier les enfants en situation difficile, les personnes en situation de handicap, les migrants, les réfugiés, les victimes de traite, ainsi que les personnes exposées à des formes multiples de vulnérabilité.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, le SNUD a accompagné le gouvernement dans le renforcement du système territorial à travers l'opérationnalisation du Dispositif Territorial Intégré de Protection de l'Enfant (DTIPE), passé de 23 à 50 dispositifs opérationnels entre 2024 et 2025. Cette dynamique a contribué à une mise en œuvre plus structurée et effective du modèle national de protection.

Cet appui s'est traduit par l'élaboration d'outils standardisés, l'harmonisation des procédures et le déploiement progressif de mécanismes numériques de gestion de cas dans plusieurs régions, améliorant la coordination entre acteurs et la qualité de la prise en charge. Plus de 27 000 enfants victimes de violence ont ainsi accédé à des services de protection, tandis que 3 653 enfants ont bénéficié d'un soutien psychosocial, contribuant à une meilleure protection et à leur réinsertion.

Les mécanismes de protection ont également été renforcés au niveau local pour les enfants en situation de vulnérabilité, notamment les enfants non accompagnés et séparés, grâce au développement

d'outils de cartographie des services, de coordination et de référencement, permettant une réponse plus intégrée et adaptée aux réalités territoriales.

Les services d'assistance aux personnes en situation de mobilité ont été élargis à grande échelle. Près de 14 753 prestations ont été fournies à des personnes vulnérables, incluant des soins médicaux et psychosociaux, une assistance administrative et juridique, un hébergement d'urgence et des biens de première nécessité. Parmi les bénéficiaires figuraient 2 135 enfants non accompagnés et séparés. En complément, les dispositifs d'aide au retour volontaire et à la réintégration ont permis un accompagnement individualisé tout au long du parcours, renforçant les perspectives de réintégration durable.

L'inclusion des réfugiés dans les dispositifs nationaux a progressé, notamment à travers leur orientation vers les mécanismes d'enregistrement et de protection sociale. Toutefois, des contraintes administratives, en particulier liées à la délivrance des titres de séjour, continuent de limiter l'accès effectif à certains droits et services essentiels, soulignant la nécessité de poursuivre les efforts de simplification et d'intégration.

La lutte contre la traite des êtres humains a constitué un axe important des interventions. Le SNUD a contribué au renforcement des capacités des acteurs institutionnels et associatifs en matière de détection, d'identification, d'assistance et de référencement des victimes. Il a également soutenu l'élaboration de procédures opérationnelles standard pour les structures d'accueil et accompagné la mise en place d'un centre pilote national spécialisé, contribuant à structurer un dispositif de protection plus cohérent et opérationnel.

Enfin, le SNUD a soutenu l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et d'autres groupes laissés-pour-compte, en appui aux efforts du gouvernement visant à réduire les inégalités d'accès aux services, à l'information et aux opportunités socio-économiques. Des campagnes de sensibilisation, des dialogues territoriaux et le développement d'outils d'orientation, ainsi que le renforcement de plateformes de services, ont contribué à améliorer l'accès aux droits, à renforcer la participation sociale et à promouvoir l'autonomisation économique de ces populations.



Priorité stratégique 3.5

Résorber l'écart d'accès aux services sociaux de base entre les mondes urbain et rural, afin de réduire les inégalités y afférentes

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu les efforts du Maroc pour renforcer le développement territorial inclusif et réduire les écarts d'accès aux services sociaux de base entre les territoires urbains, ruraux et enclavés. Les interventions ont contribué à améliorer l'accès aux services, à renforcer les capacités des acteurs territoriaux et à favoriser une meilleure intégration des populations vulnérables dans les dynamiques locales de développement.

À travers plusieurs programmes territoriaux, des territoires à forte valeur patrimoniale, notamment des ksour et kasbahs, ont été consolidés comme espaces de résilience locale. Les appuis ont permis de renforcer la convergence des investissements publics, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de soutenir des activités économiques locales. L'économie sociale et solidaire a également été renforcée à travers l'appui à des coopératives et des partenariats communautaires, contribuant à améliorer la production, l'accès aux marchés et l'emploi, en particulier pour les femmes.

Les initiatives en faveur de l'employabilité et de l'entrepreneuriat, notamment dans les secteurs liés à la transition verte, ont contribué à atténuer certaines inégalités territoriales. Des jeunes et des femmes ont bénéficié d'opportunités d'accompagnement, de mise en réseau et d'appui à la création d'acti-

tés économiques adaptées aux contextes locaux, améliorant ainsi leurs perspectives d'insertion. Parallèlement, des actions ciblées dans les zones périurbaines et moins desservies ont permis de renforcer l'accès des jeunes vulnérables à la formation, à l'orientation et à des dispositifs éducatifs et socioculturels.

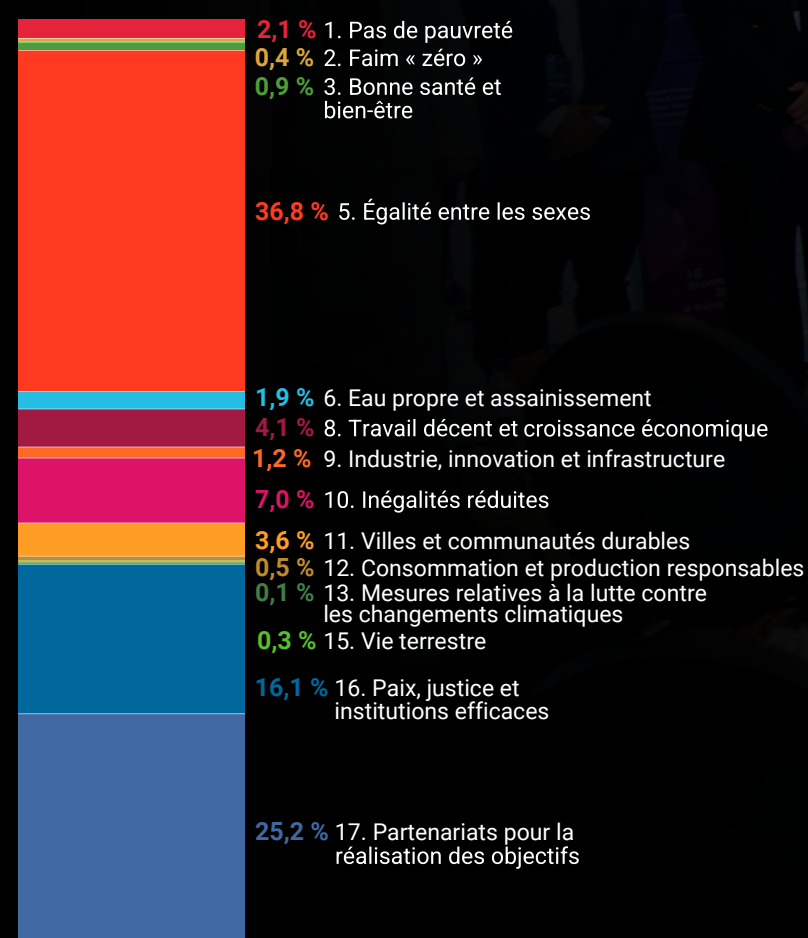
Sur le plan de la cohésion sociale et de l'accès aux services, les acteurs communautaires ont vu leurs capacités renforcées pour jouer un rôle d'interface de proximité. Ces appuis ont permis d'améliorer l'orientation des populations vers les services sociaux, d'identifier les barrières d'accès au niveau local et de favoriser des réponses mieux adaptées aux besoins des territoires. L'élaboration d'une stratégie nationale de localisation a également contribué à structurer une coopération plus durable entre acteurs locaux et institutions publiques.

Dans l'ensemble, les résultats de 2025 montrent que les approches territorialisées ont permis de rapprocher les services des populations, de renforcer les capacités des acteurs locaux et de réduire certaines inégalités d'accès. Ces avancées restent toutefois conditionnées par la persistance de disparités structurelles entre territoires et par la nécessité de consolider l'ancrage des innovations dans les politiques publiques et les mécanismes de financement locaux.

Axe stratégique 4 Gouvernance, résilience et développement local

Contribution aux ODD en 2025
TOTAL 15,9 millions de dollars

Ressources disponibles
par ODD (%)



Dialogue d'appropriation nationale
du Plan d'Action National
Femmes, Paix et Sécurité
du Royaume du Maroc
(Extension 2025-2026)

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi son appui au Royaume du Maroc dans le renforcement de la gouvernance publique, de la résilience institutionnelle et du développement territorial durable. Les interventions ont contribué à accompagner les réformes de l'administration publique, à améliorer la participation citoyenne et à renforcer les capacités des institutions nationales et territoriales à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques fondées sur des données probantes.

Les appuis du SNUD ont également soutenu la mise en œuvre de la régionalisation avancée, le renforcement des systèmes d'information et de suivi des politiques publiques, ainsi que la gestion des risques et des crises. Ces interventions ont permis d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et de promouvoir des approches territoriales plus intégrées et cohérentes.

En contribuant à l'amélioration de la transparence, de l'accès aux services publics et des mécanismes de participation citoyenne, le SNUD a participé au renforcement de la confiance entre institutions et citoyens et à la promotion d'un développement territorial plus équilibré, inclusif et résilient.

Priorité stratégique 4.1

Les capacités des parties prenantes nationales sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi des engagements constitutionnels et internationaux en matière de droits humains, d'égalité de genre et d'accès à la justice

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi son appui au renforcement du cadre institutionnel et des capacités nationales pour la promotion des droits humains, de l'égalité de genre et de l'accès équitable à la justice. Les interventions ont contribué à soutenir la mise en œuvre des engagements constitutionnels et internationaux du Maroc, notamment en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, le SNUD a accompagné les institutions nationales dans le suivi de leurs engagements internationaux relatifs aux droits humains et à l'égalité de genre. Des actions de renforcement des capacités ont permis à 29 institutions publiques, acteurs territoriaux, médias et organisations de la société civile d'améliorer leur maîtrise des mécanismes de reporting international ainsi que des cadres liés aux entreprises et droits humains, au droit à un environnement sain et aux normes internationales de protection des droits fondamentaux.

Le SNUD a également contribué à renforcer l'intégration de l'égalité de genre dans l'action publique. Ainsi, 67 cadres issus des administrations déconcentrées ont été formés à l'approche genre, contribuant à une meilleure prise en compte de ces enjeux dans la planification et la mise en œuvre au niveau local. Par ailleurs, les capacités des collectivités territoriales ont été renforcées pour intégrer la sécurité des femmes dans la gouvernance urbaine

et la gestion des espaces publics. L'utilisation de diagnostics sensibles au genre et d'évaluations de sécurité a permis d'identifier les risques, d'orienter les réponses locales et d'améliorer concrètement l'accès des femmes à des espaces publics plus sûrs et inclusifs.

Le SNUD a en outre soutenu le Maroc dans la consolidation de son engagement en faveur de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. Un appui technique a été apporté au comité interministériel en charge du Plan d'Action National 1325 afin d'évaluer sa mise en œuvre, d'identifier les lacunes et de préparer la prochaine génération du plan. En parallèle, des actions de formation ont permis de renforcer les capacités nationales à intégrer et diffuser ces principes.

Enfin, les capacités des acteurs du système judiciaire ont été renforcées pour promouvoir une justice plus inclusive et respectueuse des droits humains. Plus de 120 professionnels – juges, procureurs et avocats – ont été formés aux standards internationaux de justice adaptée aux enfants, à la protection des victimes et aux alternatives à la privation de liberté. Ces appuis ont contribué à une évolution concrète des pratiques, avec une utilisation accrue des mesures alternatives à la détention, une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des enfants en contact avec la loi et un renforcement de leur réinsertion, tout en réduisant les risques de stigmatisation

Priorité stratégique 4.2

Les capacités des institutions publiques sont renforcées afin d'accompagner la modernisation de l'administration publique, l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a soutenu les efforts du Maroc visant à moderniser l'administration publique, renforcer la transparence et améliorer la qualité des services publics. Les interventions ont contribué à accélérer la digitalisation des procédures, à améliorer les mécanismes de redevabilité, à promouvoir l'intégrité publique et à renforcer les capacités institutionnelles. Parallèlement, le SNUD a renforcé son appui pour améliorer la production, l'analyse et l'utilisation stratégique des données, contribuant à une meilleure articulation entre suivi des ODD, planification publique et prise de décision territoriale.

La transformation numérique de l'administration a connu des avancées significatives. La dématérialisation cumulative de 182 procédures administratives a permis de simplifier les démarches des citoyens et des investisseurs et d'améliorer l'accès aux services publics. La plateforme nationale de gestion des réclamations chikaya.ma a consolidé son rôle de levier de redevabilité, avec plus de 1,5 million de réclamations enregistrées et plus de 1,27 million traitées par 1 743 administrations, contribuant à renforcer la réactivité et la transparence du service public.

Le SNUD a également soutenu l'amélioration de l'accessibilité des services publics, notamment à travers l'intégration de la langue amazighe dans plusieurs administrations et le déploiement d'agents d'accueil capables de fournir des services dans différentes variantes linguistiques, contribuant ainsi à une meilleure équité dans l'accès aux services.

Par ailleurs, les efforts de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption ont été renforcés. L'élaboration d'un guide sur les codes de conduite professionnelle et éthique à destination des petites et moyennes entreprises, ainsi que des analyses sectorielles sur les risques de corruption, ont permis de mieux outiller les acteurs publics et privés pour prévenir les pratiques à risque et renforcer les mécanismes de gouvernance.

Enfin, le SNUD a contribué au renforcement des capacités des institutions publiques en matière de budgétisation sensible au genre. Des outils méthodologiques et des formations ont permis d'améliorer l'intégration des considérations de genre dans les processus de planification et d'allocation des ressources, renforçant la cohérence entre les politiques publiques et les objectifs d'égalité et d'inclusion.



Priorité stratégique 4.3

Les structures de coordination et les systèmes d'information de suivi et d'évaluation sont renforcés pour améliorer la cohérence et la performance des politiques publiques fondées sur des données probantes

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a renforcé son appui aux institutions nationales pour améliorer la production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation stratégique de données plus fiables pour planifier, suivre et évaluer les politiques publiques. Ces interventions ont contribué à consolider les systèmes d'information, à renforcer les capacités des producteurs et utilisateurs de données et à mieux articuler le suivi des ODD avec la planification publique et la prise de décision territoriale.

Le Haut-Commissariat au Plan a bénéficié d'un appui continu pour renforcer le système national d'information sur les ODD et améliorer la disponibilité de don-

nées fiables et accessibles. Dans ce cadre, le SNUD a soutenu le déploiement de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS7), qui permettra de renseigner environ 40 % des indicateurs ODD et de mieux analyser les disparités affectant les enfants selon les régions, le genre, le niveau de vie et le milieu de résidence. Par ailleurs, le nouveau questionnaire de l'Enquête nationale sur l'emploi a été finalisé en intégrant les besoins de plusieurs acteurs publics, et les capacités techniques ont été renforcées pour améliorer l'observation du marché du travail.

Les capacités des institutions nationales à produire et exploiter des statistiques sensibles au genre ont également été renforcées. Des études sur l'écono-

mie informelle et sur la mesure des activités domestiques ont permis de mieux intégrer les enjeux d'égalité dans l'analyse économique et sociale. Au total, 48 cadres issus des institutions nationales ont bénéficié de formations sur l'utilisation du big data, les méthodologies avancées d'enquête et les outils de modélisation, contribuant à une meilleure prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques.

Le SNUD a également appuyé la valorisation et l'utilisation stratégique des données démographiques et sociales. Les premiers résultats du recensement de la population ont été exploités à travers des analyses ciblées, des notes de politique publique et

des outils de visualisation, renforçant leur utilisation dans les processus décisionnels aux niveaux national et territorial. Ces travaux ont contribué à accroître la visibilité des enjeux liés à la jeunesse, au vieillissement, au handicap et aux transitions démographiques.

Enfin, les appuis ont permis de renforcer la production et l'utilisation de données sur les dynamiques migratoires, à travers l'amélioration des systèmes d'information, l'harmonisation des approches et le développement d'analyses territorialisées, contribuant à une meilleure prise en compte de la migration dans les politiques publiques.



Priorité stratégique 4.4

Les capacités des acteurs aux niveaux central et territorial sont renforcées pour accélérer la mise en œuvre de la régionalisation avancée et du développement territorial durable

En 2025, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a poursuivi son appui à la régionalisation avancée, à la gouvernance territoriale et à la planification locale intégrée, en accompagnant les collectivités territoriales, les régions et les administrations déconcentrées dans le renforcement de leurs capacités de pilotage, de coordination et de mise en œuvre des politiques publiques.

Les appuis ont notamment porté sur le renforcement du leadership territorial et l'intégration du genre dans la gouvernance locale. Plus de 30 femmes présidentes de communes ont bénéficié d'un programme de formation couvrant le leadership, la planification locale, la communication, le plaidoyer et la budgétisation sensible au genre. Ces actions ont contribué à améliorer leur capacité à intégrer les principes de l'égalité dans les processus décisionnels et à promouvoir une gouvernance locale plus inclusive.

Le SNUD a également appuyé les régions dans l'affirmation de leur rôle économique et dans l'amélioration de la gouvernance territoriale. Une analyse des dispositifs d'appui aux entreprises a permis de cartographier les acteurs de l'écosystème entrepreneurial régional et d'identifier les leviers d'efficacité et de coordination. Sur cette base, des feuilles de route régionales ont été élaborées pour renforcer l'accompagnement des entreprises et améliorer l'impact territorial des politiques publiques. Le système de suivi des contrats État-Régions a égale-

ment été consolidé, contribuant à une meilleure gouvernance des engagements régionaux et à une instruction plus efficace des projets structurants.

Dans plusieurs territoires, le SNUD a favorisé des approches multisectorielles centrées sur les populations. À Béni Mellal, par exemple, un plan de travail coordonné au niveau territorial a permis de mieux articuler les priorités liées à la santé, à la protection de l'enfance et à l'inclusion sociale, tout en renforçant la prise en compte des besoins des populations dans les investissements publics.

Le SNUD a également accompagné les institutions en charge de l'aménagement du territoire et des politiques urbaines à travers la mise en place d'un cycle de formation de formateurs visant à constituer un noyau national d'expertise. Cet appui a renforcé les capacités en suivi stratégique, en planification fondée sur les données et en intégration des principes de durabilité et d'inclusion dans les projets urbains.

Enfin, les appuis ont contribué à mieux intégrer les dynamiques migratoires dans les politiques territoriales, notamment dans les villes de taille petite et moyenne. Les travaux de capitalisation et d'évaluation de la territorialisation des stratégies nationales ont permis d'identifier les acquis, les défis et les bonnes pratiques, contribuant ainsi à renforcer la cohérence entre les priorités nationales et les réalités territoriales.

Vieillesse et gouvernance : comment l'intelligence démographique éclaire les politiques publiques pour un Maroc inclusif

« Notre priorité est que les populations marocaines vieillissent en bonne santé et conservent leur bien-être », affirme Dr. Touria Achahboun, Responsable de l'Unité de la Santé des Personnes Âgées au Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Cette priorité prend tout son sens à la lumière du constat du RGPH 2024 : le vieillissement de la population s'accélère au Maroc. Entre 2014 et 2024, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus est passée de 9,4 % à 13,8 %, soit près de 5 millions de personnes.

Pour transformer ces données en actions concrètes, l'UNFPA a mobilisé ses ressources de base dès la publication du recensement. Trois analyses approfondies accompagnées de quatre notes de politique synthétisant les résultats pour les décideurs ont alimenté des

dialogues stratégiques nationaux et régionaux, notamment dans la région de l'Oriental, confrontée à un vieillissement accéléré.

Grâce à ce soutien, les données démographiques guident aujourd'hui des politiques publiques inclusives et durables, en établissant un lien avec la réforme de la protection sociale, l'économie de soins et la planification territoriale. Lors de la Journée mondiale de la statistique, le Haut-Commissaire au Plan Chakib Benmoussa l'a rappelé : « Produire des statistiques, c'est produire du savoir pour mieux anticiper et agir. »



En savoir plus



Priorité stratégique 4.5

Les capacités des acteurs publics et locaux sont renforcées pour promouvoir une gouvernance participative des ressources naturelles et renforcer la résilience territoriale

En 2025, le **Système des Nations Unies pour le développement (SNUD)** a soutenu les efforts du **Maroc** pour améliorer la gouvernance territoriale des ressources naturelles, promouvoir des approches participatives de gestion urbaine et environnementale, et renforcer les capacités locales à structurer des projets durables et inclusifs.

Dans le domaine de la gouvernance urbaine et foncière, le SNUD a contribué à renforcer les cadres de dialogue et de coopération régionale autour de la gestion durable des territoires. La troisième Conférence arabe sur le foncier a constitué une plateforme majeure de concertation entre acteurs publics, société civile, chercheurs et secteur privé, favorisant le partage de bonnes pratiques sur la sécurisation des droits fonciers, la digitalisation des systèmes et l'inclusion des femmes et des jeunes. Ces échanges ont contribué à promouvoir des systèmes fonciers plus transparents, inclusifs et alignés sur les Objectifs de développement durable.

Les interventions ont également porté sur le logement et la planification urbaine inclusive. À travers un programme régional dédié, des appuis techniques et des actions de renforcement des capacités ont permis de promouvoir des politiques de logement plus inclusives, fondées sur des données probantes et intégrant les enjeux de genre, de jeunesse et de changement climatique. Ces efforts ont contribué à renforcer la qualité de la planification urbaine et à poser les bases d'approches plus durables à l'échelle nationale et territoriale.

Dans le domaine de la gestion des déchets et de la finance urbaine, les appuis du SNUD ont permis de renforcer les capacités des autorités locales à structurer des projets d'investissement durables, notamment à travers des formations spécialisées et des échanges d'expériences internationales. Ces actions ont contribué à positionner la gestion des déchets comme un levier stratégique d'économie circulaire, de transition énergétique et de résilience urbaine.

Le SNUD a également renforcé les capacités territoriales sur les interactions entre migration, environnement, changement climatique et réduction des risques de catastrophe. Des actions de formation et de sensibilisation ont permis aux acteurs locaux de mieux intégrer la mobilité humaine dans l'analyse des vulnérabilités territoriales et dans la conception de réponses adaptées aux risques climatiques, en particulier dans les régions exposées.

Enfin, l'intégration de la mobilité humaine dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) du Maroc constitue une avancée importante vers une approche plus intégrée des enjeux climatiques et sociaux. Cette évolution contribue à une meilleure prise en compte des déplacements internes, des pertes et dommages, ainsi que des impacts différenciés du changement climatique sur les populations, renforçant ainsi la cohérence des politiques publiques en matière de résilience territoriale

Troisième Conférence Arabe sur le foncier

À travers la région Arabe, les pressions croissantes liées au changement climatique, à la dégradation des terres, à la raréfaction des ressources et aux conflits pèsent de plus en plus sur les systèmes fonciers et les communautés. Renforcer la gouvernance foncière est donc devenu essentiel pour garantir la stabilité, protéger les droits fonciers et promouvoir un développement économique inclusif.

Du 18 au 20 février 2025, des dirigeants, experts et praticiens se sont réunis à Rabat à l'occasion de la Troisième Conférence Arabe sur le Foncier. Abrisée par le Gouvernement Marocain et organisée conjointement par ONU-Habitat, le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, le Global Land Tool Network et l'Initiative Arabe sur le foncier, la conférence a constitué une plateforme régionale clé favorisant la coopération, le dialogue politique et l'échange de connaissances sur les questions foncières dans la région Arabe.

L'événement a rassemblé 430 participants en présentiel, dont 44 représentants gouvernementaux de 12 pays Arabes, tandis que 7 023 participants se sont

jointes en ligne. Parallèlement aux discussions de haut niveau, des plateformes dédiées telles que l'Assemblée de la société civile et l'Assemblée des jeunes et du foncier ont permis à diverses voix de contribuer à façonner l'avenir de la gouvernance foncière. Deux tables rondes de haut niveau — la Table ronde ministérielle organisée par la Ligue des États arabes et la Table ronde des responsables des offices fonciers et de l'enregistrement de la propriété — ont permis aux décideurs d'échanger des solutions pratiques pour renforcer les systèmes d'administration foncière.

La conférence a culminé avec l'adoption de la Déclaration de Rabat pour la gouvernance foncière, un appel régional à l'action promouvant des réformes telles que la numérisation des registres fonciers, l'amélioration des cadres réglementaires et le renforcement de la sécurité des droits fonciers pour les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées.

En favorisant la collaboration entre les gouvernements, les organisations internationales et la société civile, la conférence a marqué une étape importante vers des systèmes de gouvernance foncière plus résilients, transparents et inclusifs dans l'ensemble de la région Arabe.





Priorité stratégique 4.6

Les institutions nationales et territoriales sont renforcées pour améliorer la planification et la gestion des risques et renforcer la résilience face aux crises et aux changements climatiques

Dans le domaine de la réduction des risques sismiques, le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a marqué une avancée importante à travers la mise en œuvre d'un programme structurant ayant permis de développer une approche intégrée combinant recherche scientifique, renforcement des capacités et sensibilisation, à partir de la région d'Al Haouz, avec un potentiel de réplique à l'échelle nationale. Les interventions ont porté sur l'évaluation des risques, l'analyse du cadre juridique et institutionnel de gestion des catastrophes, la création d'un réseau de jeunes chercheurs et le développement d'outils d'information sur les activités sismiques. Des outils pratiques ont également été conçus pour différents publics – artisans, ingénieurs, architectes, écoliers et agents administratifs –

contribuant à renforcer la culture du risque et les capacités de prévention et de réponse à plusieurs niveaux.

Dans le champ sécuritaire et judiciaire, le SNUD a contribué à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des institutions nationales pour faire face aux menaces émergentes. Les formations dispensées ont permis de consolider les compétences en enquêtes numériques, en renseignement d'origine sources ouvertes (OSINT), en gestion des preuves électroniques et en lutte contre les formes de criminalité organisée, y compris celles liées aux dynamiques migratoires. Ces appuis ont été complétés par des cadres d'échange et de coordination, contribuant à améliorer la circulation de l'information et la coopération entre acteurs à l'échelle nationale et régionale.

Le renforcement des capacités du secteur sécuritaire s'est également traduit par des formations spécialisées en gouvernance, en gestion stratégique et en respect des droits humains. La mise en place d'un dispositif moderne de formation opérationnelle a permis d'améliorer la qualité des simulations et de renforcer la préparation des forces, tout en intégrant les principes d'égalité de genre et de respect des standards internationaux.

Par ailleurs, les approches de prévention ont été consolidées dans le domaine du dialogue social et de la sécurité au travail. Des scénarios pour la mise en place d'un observatoire du dialogue social ont été définis, un profil national en santé et sécurité au travail a été élaboré, et des cadres ont été formés à la planification stratégique de l'inspection

du travail. Ces actions contribuent à renforcer la prévention des risques, à améliorer la gouvernance du travail et à soutenir la résilience sociale.

Dans l'ensemble, les résultats de 2025 illustrent les efforts du SNUD pour accompagner une approche plus intégrée de la résilience, articulant prévention des risques, renforcement institutionnel, capacités techniques et ancrage territorial. La consolidation de ces acquis nécessitera toutefois un renforcement de la coordination, une mobilisation accrue de financements et une mise à l'échelle des approches ayant démontré leur efficacité.



Appui aux partenariats et au financement de l'agenda 2030

En 2025, le Système des Nations Unies au Maroc a renforcé son appui aux partenariats stratégiques et à la mobilisation des connaissances pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Dans ce cadre, une Déclaration d'engagements communs a été conclue entre le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et le Système des Nations Unies pour le développement, visant à renforcer la collaboration autour de l'analyse des politiques publiques, du développement et de la diffusion des données statistiques, ainsi que de l'intégration des indicateurs des Objectifs de développement durable dans la planification nationale et le suivi des politiques publiques. Ce partenariat prévoit également la mise en place de mécanismes de gouvernance conjoints, incluant un comité de pilotage et un comité technique pour assurer le suivi et la mise en œuvre des initiatives convenues.

Par ailleurs, dans la perspective du Sommet mondial pour le développement social (WSSD) de Doha 2025, le SNUD a appuyé la préparation d'un atelier national multipartite visant à consolider une position marocaine concertée sur les enjeux du développement social. Ce processus a permis de rassembler les institutions nationales, les agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes afin d'identifier les priorités nationales, de formuler des messages clés et de contribuer à la préparation de la participation du Maroc aux discussions internationales sur les politiques de développement social.



Enseignements tirés de la mise en œuvre du CCDD en 2025



Les approches intégrées et multisectorielles

ont permis de renforcer l'impact des interventions, notamment lorsqu'elles combinent appui aux politiques publiques, renforcement des capacités et ancrage territorial.



Les transitions écologique, numérique et démographique

continuent de transformer les besoins des populations et du marché du travail, soulignant l'importance d'adapter les systèmes de formation, de protection sociale et de services publics.



Les approches territoriales et de proximité

favorisent une meilleure coordination des acteurs et une prise en compte plus adaptée des réalités locales, en particulier dans les zones vulnérables.



Les systèmes d'information, les données et la digitalisation

jouent un rôle croissant dans l'amélioration de la planification, de la transparence et du suivi des politiques publiques, tout en nécessitant des efforts continus pour garantir l'inclusion de tous les usagers.



Les interventions ciblant les jeunes, les femmes et les populations vulnérables

produisent des résultats plus durables lorsqu'elles combinent accompagnement social, développement des compétences et accès aux opportunités économiques.



Les crises récentes, notamment climatiques et sanitaires,

confirment la nécessité de renforcer des approches intégrées de résilience articulant gouvernance, coordination institutionnelle, prévention des risques et capacités territoriales.



La préparation aux crises et la gestion des risques

nécessitent des approches multisectorielles, combinant recherche scientifique, gouvernance institutionnelle et renforcement des capacités locales.



Priorités clés de l'équipe pays des Nations Unies pour 2026

Consolider la mise en œuvre du Cadre de coopération 2023-2027, en renforçant l'alignement entre planification programmatique, mobilisation des ressources et mise en œuvre des interventions, afin de maximiser l'impact des financements mobilisés.

Renforcer l'efficacité opérationnelle et la cohérence inter-agences, notamment à travers les plans de travail conjoints, les mécanismes de coordination thématiques et l'utilisation accrue des données pour le suivi des résultats.

Soutenir les priorités nationales de transformation durable, notamment la transition écologique, la gestion durable des ressources naturelles, le développement du capital humain et le renforcement des systèmes de protection sociale.

Approfondir l'approche territoriale et l'inclusion, en veillant à l'intégration effective des populations vulnérables et à la territorialisation des politiques publiques et des Objectifs de développement durable.

Renforcer les partenariats stratégiques et la mobilisation de financements, en diversifiant les sources de financement et en consolidant les collaborations avec les institutions nationales, les partenaires techniques et financiers et le secteur privé.

Lancer la feuille de route conjointe avec le Gouvernement du Maroc pour l'évaluation du cycle actuel du Cadre de coopération (2023-2027) et préparer le prochain cycle de coopération, en capitalisant sur les enseignements tirés et en alignant les priorités futures sur les dynamiques nationales et l'Agenda 2030.



Revue à mi-parcours du Cadre de coopération 2023-2027

En 2025, le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) ont conduit une revue à mi-parcours du Cadre de coopération pour le développement durable (CCDD) 2023-2027, couvrant la période de mise en œuvre entre janvier 2023 et juin 2025. Cet exercice avait pour objectif d'examiner les progrès réalisés, d'identifier les enseignements tirés des premières années d'exécution et de proposer des ajustements pour renforcer l'impact du Cadre de coopération sur la période restante.

La revue confirme que le CCDD demeure hautement pertinent et aligné sur les priorités nationales du Maroc, notamment celles liées au Nouveau Modèle de Développement, aux réformes sociales structurantes et aux engagements internationaux du pays en matière de développement durable. Elle souligne également la contribution du SNUD au renforcement de cadres normatifs, de politiques publiques et de capacités institutionnelles dans plusieurs domaines stratégiques, notamment le développement du capital humain, la protection sociale, la transition écologique et la gouvernance publique.

La revue met toutefois en évidence plusieurs défis structurels limitant le plein potentiel transformationnel du Cadre de coopération. Elle souligne notamment que les interventions demeurent souvent organisées selon des logiques d'agences et de projets, ce qui peut fragmenter les efforts collectifs, accroître les coûts de transaction et rendre plus difficile la démonstration de la valeur ajoutée collective du système des Nations Unies.

Les analyses réalisées mettent également en lumière la nécessité de renforcer le pilotage stratégique et la coordination inter-agences, en particulier à travers le rôle du Comité de pilotage conjoint (COPIL), des Groupes de Résultats et des mécanismes de suivi-évaluation, notamment le Groupe de Travail Suivi-Evaluation. La revue souligne l'importance de mieux articuler les interventions autour d'un nombre limité de priorités à fort potentiel de transformation et de renforcer l'utilisation des données et du suivi des résultats pour démontrer les changements à l'échelle des politiques publiques et des territoires.

Enfin, la revue à mi-parcours met en évidence plusieurs enseignements clés pour la seconde moitié du cycle (2025-2027) : (i) renforcer la valeur ajoutée collective du SNUD ; (ii) améliorer l'efficacité et la complémentarité des interventions ; (iii) intégrer de manière plus systémique les dimensions transversales telles que l'égalité de genre, les droits humains et le principe de " Ne laisser personne pour compte ", et (iv) consolider les conditions de durabilité et d'appropriation nationale des résultats obtenus.

Ces orientations constituent désormais des repères importants pour guider l'action collective du SNUD au Maroc et maximiser l'impact du Cadre de coopération dans la seconde moitié de sa mise en œuvre.

Maroc

Rapport annuel
des Nations Unies 2025



NATIONS UNIES
MAROC

.....

